

Attestation ADIL

Nous soussignés/Je soussigné(e)*
déclarons/déclare* avoir rencontré un conseiller de l'ADIL 33 le.....
lors d'une permanence à.....
concernant notre/mon* projet d'acquisition d'un bien (T1, T2, T3, autre – préciser).....
au sein de l'opération.....
située.....
dans le cadre du dispositif « Prêt 0% » de Bordeaux Métropole.

Et attestons/atteste* sur l'honneur de l'exactitude des renseignements communiqués concernant notre/ma* situation.

Fait à.....

Le.....

Signature de l'acquéreur,

Fait à.....

Le.....

Nom et signature du conseiller,

Cachet de l'ADIL

* rayer la mention inutile

Guide Prêt 0 % de Bordeaux Métropole

Qui dépose le dossier ? Le demandeur, par courrier ou via l'opérateur (bailleur, promoteur)

Où envoyer le dossier ? Bordeaux Métropole, Direction de l'habitat et de la politique de la ville, Service développement de l'habitat, Cité municipale, 4 rue Claude Bonnier - 33000 Bordeaux

Quand déposer le dossier ? Après avoir déposé un dossier auprès d'une banque partenaire et signé un sous-seing ou un contrat de réservation pour un logement dans une opération labellisée

Pièces à fournir pour constituer le dossier de demande de Prêt 0 % de Bordeaux Métropole :

- > Fiche de renseignements complétée,
- > Attestation de passage à l'ADIL,
- > Pacte « Prêt 0 % de Bordeaux Métropole » signé par tous les partenaires,
- > Plan de financement, établi par la banque partenaire, indiquant le montant du PTZ+ et le montant du prêt 0 % de Bordeaux Métropole
- > Copie du sous-seing privé ou du contrat de réservation pour l'acquisition du logement d'une opération labellisée par Bordeaux Métropole,
- > Plan du logement en cours d'acquisition.

Pacte « Prêt 0 % de Bordeaux Métropole »

Bordeaux Métropole,

l'opérateur.....

la banque.....

et l'ADIL 33 s'engagent à conseiller, chacun dans leur domaine,

M..... et/ou* M^{me}.....

dans leur projet d'acquisition de leur 1^{er} logement (au sens PTZ+), dans le but de favoriser le parcours résidentiel des acquéreurs vers des opérations neuves et de qualité ainsi que de sécuriser leur projet d'accession.

L'acquéreur s'engage à occuper le logement à titre de résidence principale pendant 5 ans (remboursement de l'aide en cas de vente ou de location, sauf exonérations prévues par Bordeaux Métropole, en cas de force majeure), et à tenir à disposition de Bordeaux Métropole tout document permettant de vérifier cette condition (taxe d'habitation, taxe foncière).

Le dossier de demande ne sera validé qu'après la signature de tous les partenaires.

Signatures Fait à Le.....

L'opérateur, La banque, L'ADIL, Bordeaux Métropole, Le demandeur,

* rayer la mention inutile

Fiche de renseignements

Cadre réservé à l'administration

Date de réception.....

Numéro de lot.....

> Demandeur(s)

Demandeur	Conjoint
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Tél. :	Tél. :
Adresse actuelle :	Adresse actuelle :
.....
.....
Mail :@.....	Mail :@.....
Vous êtes actuellement locataire : <input type="checkbox"/> dans le parc public (HLM) <input type="checkbox"/> chez un propriétaire privé	Vous êtes actuellement locataire : <input type="checkbox"/> dans le parc public (HLM) <input type="checkbox"/> chez un propriétaire privé

Nombre d'enfants à la charge du demandeur ou du ménage :

Revenu fiscal de référence année N-2

Si déclaration commune ou personne seule :

- revenu du demandeur ou du ménage :

Si déclarations séparées :

- revenu du demandeur :

- revenu du conjoint :

Montant du prêt sollicité 10000€ (1 personne) 15000€ (2 et 3 personnes) 20000€ (4 personnes et plus)

> Bien en cours d'acquisition

Opérateur :

Adresse du bien :

Typologie : (T1, T2, T3, autre, préciser) : Terrasse / balcon / jardin Pas d'extérieur

Surface habitable (en m²) :

Prix TTC : TVA applicable : réduite (5,5% ou 7%) pleine (20%) intermédiaire (10%)

Parking compris dans le prix TTC oui non si non, prix parking TTC :

Nature du parking : extérieur souterrain couvert

Etude notariale en charge de la rédaction de l'Acte Authentique :

Banque :

Nous soussignés/Je soussigné(e)*, déclarons/déclare* être primo-accédant sous plafond de ressources du PTZ, et attestons/atteste* sur l'honneur de l'exactitude des renseignements.

Fait à Le.....

Signature

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer les Prêts 0% de Bordeaux Métropole. Les destinataires des données sont les services communautaires en charge de la gestion des prêts.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et en 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :
à la Direction de l'habitat et de la politique de la ville de Bordeaux Métropole..

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

